



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Charte contre les abus sexuels destinée aux bénévoles*

Mon rôle

En tant que bénévole, je suis en contact direct avec des enfants, adolescents et personnes vulnérables ; je veille à leur protection dans le quotidien de l'organisation. Pour cela :

- A. Je respecte et protège l'intégrité spirituelle, psychique, corporelle et sexuelle de toute personne dans l'organisation.
- B. J'informe les responsables de notre organisation si l'intégrité personnelle d'un enfant, adolescent ou adulte est en danger ;
- C. J'ai pris connaissance du fait que l'organisation ne tolère aucune situation où l'intégrité personnelle d'un enfant, adolescent ou adulte a pu être atteinte. Je m'engage à soutenir toutes les démarches jugées nécessaires.

Tâches de prévention :

- J'adhère aux trois points de la présente charte relative à ma fonction ;
- Je participe aux discussions menées à l'interne sur le thème.

Comportement à adopter en cas de soupçon :

- J'informe le responsable de l'organisation si l'intégrité d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte est en danger

Nom / Prénom : _____

Nom / prénom de mon responsable (qui a suivi la formation ESPAS) : _____

Date : _____

Signature : _____

- Sont aussi incluses les personnes rémunérées.
- Le terme « organisation » peut définir de nombreuses instances : paroisses, groupes de jeunes, colonies, etc.
- Charte reprise de l'association ESPAS (www.espas.info)
- Un schéma d'intervention et une charte plus détaillée, destinés aux agents pastoraux du diocèse, sont disponibles sur www.diocese-lqf.ch/accueil/abus-sexuels.html